

Lycée Polyvalent Charles Poncet

TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

Chefs d'entreprises, acteurs économiques : formez local, soutenez le Lycée Charles Poncet

Plus de 500 jeunes préparent un CAP, un Bac Professionnel, ou un Bac technologique.

Plus de 100 étudiants sont en formation professionnelle supérieure (BTS) et 50 adultes en formation professionnelle continue.

CAP ORD - Décolletage



BTS CPRP



BTS CIM



BTS CIEL



BTS CRSA



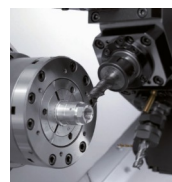
BAC PRO MP3D



BAC PRO MICROTECHNIQUES



BAC PRO TRPM RMO (Outillage)



BAC PRO TRPM RSP (Usinage Décolletage)

La taxe d'apprentissage permet au lycée :

- D'investir et d'offrir aux élèves et étudiants des équipements performants et de qualité
- De susciter des vocations pour les métiers de l'industrie et les fonctions supports
- De réaliser des projets motivants et novateurs
- D'être au plus proche de la réalité du monde professionnel

SOLTéA – Mode d'emploi :

- 1) Accéder à la plateforme web [SOLTéA](#)
- 2) Se connecter à son espace privé en tant qu'employeur
- 3) Rechercher notre établissement via
 - le nom : Lycée polyvalent Charles Poncet
 - Ou le code UAI : 0740017S
- 4) Renseigner le pourcentage que vous souhaitez pour notre établissement
- 5) La caisse des dépôts et consignations fera le nécessaire pour nous verser les fonds

contact : ctx.0740017s@ac-grenoble.fr

Accéder directement à notre établissement sur la plateforme SOLTéa via ce lien

<https://employeurs.soltea.education.gouv.fr/espace-privé/#/employeurs/etablisements/19740017900010/detail/10713>

